

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 27 novembre 2013

## Projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale

### Déclaration du groupe de l'agriculture

Le groupe approuve dans l'ensemble les mesures prioritaires que dégage l'avis. En particulier, les voies et moyens pour favoriser le développement économique nous paraissent tout à fait pertinents.

Sur les développements concernant l'agriculture, nous partageons le souhait du rapporteur de consolider l'agriculture familiale et vivrière.

Nous sommes satisfaits, à ce sujet, qu'ait été prise en compte la valorisation du rôle déterminant des femmes dans les exploitations agricoles.

C'est une réalité que nous observons par le biais des actions que nous menons dans les pays en développement. Nous l'avons dit à l'occasion de l'avis sur les ONG, les organisations professionnelles agricoles françaises sont à l'origine de plusieurs structures qui font un travail formidable sur le terrain. Les femmes y sont des relais essentiels. À l'organisation AFDI citée dans l'avis, le groupe souhaite également évoquer le travail conduit par l'Association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents (FERT).

Nous aurions souhaité que le texte prévoie également quelques développements sur l'influence de la France dans la mise en place de politiques agricoles efficaces, par régions mondiales. L'organisation et la structuration de la production et des producteurs sont à la base d'un développement agricole dynamique. Cette dimension politique est pour nous tout à fait déterminante.

Si le texte nous convient dans l'ensemble, nous regrettons de ne pas avoir eu le temps de mieux expliquer l'impact des cultures d'exportation, produites localement, sur l'agriculture vivrière. Toutes les cultures d'exportation ne sont pas nuisibles. Pour la dynamique économique de ces pays, elles sont même indispensables. Nous comprenons toutefois les contraintes de temps de la section et nous nous satisfaisons de la rédaction du texte.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.